

CHRONIQUE DU GREFFE

Sommaire des décisions

Semaines du 3 au 14 août 2015					
NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
8946	Association des employées et employés du Nord québécois (CSQ) -et- Commission scolaire Kativik	5113	André C. Côté	Enseignante - Avantages liés aux disparités régionales - Droit au remboursement d'un déplacement pour le conjoint - Notion de résidence et de « personne à charge » au sens de la convention collective	Grief rejeté
8947	Syndicat de l'enseignement de Champlain -et- Commission scolaire Marie-Victorin	5110	Gilles Ferland	Décision interlocutoire - Enseignant - Congédiement - Objection à la preuve par la partie syndicale	Objection accueillie
8948	Syndicat de l'enseignement de Champlain -et- Commission scolaire Marie-Victorin	5110	Gilles Ferland	Décision interlocutoire - Enseignant - Congédiement - Requête de la partie syndicale demandant l'ordre et l'identité des témoins de l'employeur	Requête rejetée
8949	Syndicat canadien de la fonction publique (section locale 1821) -et- Commission scolaire de Laval	5370	Huguette April	Changement d'horaire de travail - Concierge - Critères de changement d'horaires : Fardeau - nécessité - Besoins d'ordre pédagogique et administratif - Changement d'horaire en fonction des besoins du service de garde	Grief rejeté
8950	Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (CSQ) -et- Commission scolaire de Rouyn-Noranda	5110	Pierre Daviault	Requête pour ordonnance - Réclamation de réintégrer l'enseignante pour un retour progressif faisant suite à une absence maladie - Quatre griefs relatifs à des litiges relatifs à l'assurance-salaire sont joints à la requête - Critères pour ordonnance de sauvegarde : apparence de droit clair; préjudice sérieux et irréparable - prépondérance des inconvénients - urgence	Requête rejetée

8951	Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges -et- Commission scolaire du Chemin-du-Roy	5110	Pierre A. Fortin	Réclamation de prestations d'assurance-salaire - Enseignante au primaire - Scoliose - État de santé obligeant l'enseignante de s'absenter deux jours par semaines - Notion d'invalidité - Prépondérance du médecin traitant	Grief accueilli
8952	Syndicat du personnel de soutien de Lanaudière -et- Commission scolaire des Samares	5320	Jean-Guy Roy	Employée de bureau avec un statut de temporaire - Rupture du lien d'emploi - Absence de recours - Critère : abus de droit	Grief rejeté